

DÉCISION PLAN DE CHASSE

sur le site chasse44.fr

Une fois
sur le site
cliquer sur :



➤ ACCÉDER À VOTRE ESPACE ADHÉRENT EN VOUS IDENTIFIANT :

L'identifiant est le numéro de matricule de votre territoire, il comporte 6 chiffres et commence par 44, le mot de passe vous a été transmis par courrier et/ou mail.

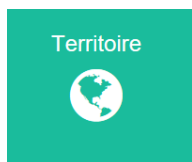
Identifiant

Mot de passe

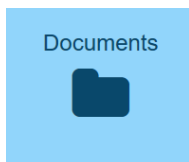
Connexion

➤ DÉCOUVRIR VOTRE DÉCISION PLAN DE CHASSE :

Cliquer sur



puis



Vous
découvrez :

[CARTE_440401_2023-07-25.pdf](#)

- ▶ Saison 2021-2022
- ▶ Saison 2022-2023
- ▶ Saison 2023-2024
- ▶ Saison 2024-2025

Cliquer sur



à côté de

[Saison 2024-2025](#)

Vous obtenez :

▶ Saison 2024-2025

[Arrêté GG Décisions chevreuil 2024-2025.pdf](#)

Cliquer sur votre Décision plan de chasse.

➤ LA CARTE DE VOTRE TERRITOIRE

Consulter et imprimer votre carte en cliquant sur :

[CARTE_440401_2022-01-31.pdf](#)

FDC44

CS 40413

44204 NANTES Cedex 2

Lundi : 13 h 30 à 17 h

Mardi au vendredi :

8 h à 17 h

Sans interruption

Secrétariat technique

02.40.89.94.81

emalle@chasse44.fr

Cartographie :

etheze@chasse44.fr

FDC44 : 02.40.89.59.25

fdc44@chasse44.fr